

## APPEL À CANDIDATURE

### Bourse de mobilité internationale au bénéfice des étudiant.es de MASTER 2 inscrit.es dans les formations de l'EUR ODYSSEE – Année 2024-2025

Depuis sa création, le développement vers l'international est l'un des grands enjeux portés par l'École Universitaire de Recherche *Société et Environnement*. Dans ce but, l'EUR souhaite encourager et soutenir la mobilité de ses étudiant.es les plus brillant.es engagé.es dans des projets de recherche fondamentale ou appliquée comportant une dimension internationale. Grâce aux bourses de mobilité internationale, nos meilleur.es étudiant.es pourront, en seconde année de master, compléter leur formation en bénéficiant d'une expérience enrichissante en Europe ou hors d'Europe. Ce faisant, elles et ils consolideront nos partenariats à travers le monde ou contribueront à en bâtir d'autres.

Ces bourses, d'une durée d'un à trois mois, sont destinées à contribuer au financement de stages à l'étranger que ce soit dans un laboratoire de recherche, dans un cadre associatif, une collectivité territoriale étrangère ou une entreprise. Ces stages auront lieu au second semestre de master 2, entre les mois d'avril à septembre. Ils permettront à l'étudiant.e d'acquérir des compétences nouvelles, d'observer des pratiques de recherche différentes et, éventuellement, de compléter un corpus de données.

Le montant de la bourse de mobilité internationale varie selon sa durée : 1.000 euros pour un mois ; 2.000 euros pour deux mois ; 3.000 euros pour trois mois. Les modalités de versement sont précisées à la fin du document.

L'appel à candidatures est ouvert à toutes et tous les étudiant.es de MASTER 2 régulièrement inscrit.es, quelle que soit leur nationalité. **Les parcours de master en alternance/apprentissage ne sont pas concernés par ce dispositif.**

Les candidat.es devront envoyer leur dossier complet de candidature au plus tard le **16 février 2025 sous format pdf** (sous l'intitulé : **nomducandidat\_MOB2025**) à l'adresse suivante : [eur-odyssee.recherche@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-odyssee.recherche@univ-cotedazur.fr)

#### Ce dossier comportera obligatoirement les pièces suivantes :

- Une copie du passeport ou de la carte d'identité.
- Un CV détaillé de deux pages maximum qui précisera leur niveau en langues étrangères.
- Une copie des diplômes et des relevés de notes obtenus dans l'enseignement supérieur.
- Un projet de mobilité (quatre pages au maximum) qui précisera le pays et le lieu de destination, la durée du séjour et ses dates indicatives, l'objectif de la mobilité et les retombées attendues pour son projet académique et professionnel. Pour la construction du projet, le choix de l'organisme d'accueil et la prise de contact préalable avec ce dernier, il est vivement conseillé aux candidat.es de solliciter l'aide des chercheurs et enseignants-chercheurs, des directrices et des directeurs des laboratoires de l'EUR. Le ou la responsable de la formation de master émettra un avis sur ce projet de mobilité et le visera.



- Un budget indicatif indiquant les frais estimés de transport et d'hébergement.
- Une attestation certifiant sur l'honneur ne pas bénéficier d'une autre bourse de mobilité non cumulable avec la présente.
- Le cas échéant, l'attestation de bourse sur critères sociaux.

Les candidatures seront examinées par une commission ad hoc, présidée par le directeur de l'EUR et composée de quatre membres de son comité de pilotage (COPIL) et de son comité scientifique et pédagogique (COSP).

**La commission évaluera les candidatures selon les critères suivants :**

- L'excellence du/de la candidat.e telle qu'elle ressort de son parcours universitaire. Le/La candidat.e doit avoir démontré des performances académiques d'un niveau particulièrement élevé.
- L'adéquation du parcours du ou de la candidat.e avec son projet de mobilité et l'intérêt scientifique de ce dernier.
- Si la commission le juge nécessaire, une audition par visioconférence du/de la candidat.e sera programmée.

À l'issue de ses travaux, la commission présentera et soumettra au vote des deux conseils de l'EUR une liste de candidat.es dont les projets de mobilité méritent d'être soutenus.

Les candidat.es seront prévenu.es dans les meilleurs délais des résultats de la procédure. Les lauréat.es établiront **une convention de stage à l'étranger** (plateforme **X link**).

**Calendrier prévisionnel :**

- Dépôt du dossier par le/la candidat.e : 16 février 2025
- Résultat de la procédure : mi-mars 2025

**Le versement de la bourse sera effectué selon les modalités suivantes :**

- En un versement unique à l'arrivée dans l'organisme d'accueil (sur présentation d'un titre de transport et d'une attestation de présence) pour les bourses d'une durée d'un mois.
- En deux versements pour les bourses de deux ou trois mois : le premier interviendra à l'arrivée dans l'organisme d'accueil (sur présentation d'un titre de transport et d'une attestation de présence), le second à la moitié du séjour (sur présentation d'une attestation de présence).

À son retour, la boursière ou le boursier remettra à l'EUR un rapport d'activité et un bref descriptif soulignant les apports de la mobilité à sa formation. Le second document pourra être diffusé par la composante à des fins de communication externe.

Pour toutes questions relatives à cet appel, merci d'écrire à :

[eur-odyssee.recherche@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-odyssee.recherche@univ-cotedazur.fr)

